CONSEIL MUNICIPAL DU 9 AVRIL 2024

Présents: Jacqueline LARTIGUE, Alain MICHEL, Isabelle BERNARD, Pascal BERNARD, François AUDIGNON, Jean Louis DOS SANTOS, Maxence PEYROU, Josiane GUILLON, Sarah CASTILLO, Amandine WISNIEWSKY, Didier LAMBERT, Frédérique GALLITRE, Didier ROSEC.

Procurations:

Secrétaire de séance : Pascal BERNARD

Absente: Delphine LUMALE - Patrick ANDRÉ

Début du conseil municipal à 20h30

POINT 1 - COMPTE RENDU DU PV PRECEDENT

Aucune remarque ni question

13 votes pour

POINT 2 - VOTE CFU2023 - GITE, AFFECTATION DES RESULTATS ET BUDGET PRIMITIF 2024

1. VOTE CFU 2023

Les deux premières colonnes mettent en évidence le budget prévisionnel voté en 2023 et le budget réalisé. Le CFU est expliqué en fonction des interrogations des membres du conseil municipal.

De	ipenses de fonctionnement	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024	Rec	ettes de fonctionnement	BP 2023	Réalisé 2023	BP 2024
0611	Eau et Assainissment	600,00 €	- €			0			
i0612	Electricité				002	Excédents reportés	25 975,06 €		51 303,80 €
50621	combustibles	5 000,000 €	4 504,06 €	7 138.01 €					
50631	fournitures d'entrotien	500,00 €	344,51 €	1 500,00 €	752	revenus immeuble	35 000,00 €	51 007 32 €	51 000,00 €
0632	fourniture petit équipement	8 000,000 €	285,54 €	3 000,000 €	75888	Autres produits		098€	
11	prestation de service	5 000,00 €	4 706,42 €	6 500,00 €					
1521	entralians de terrains	195,06 €	- €						
315221	bât/ments publics	22 300,00 €	3 155,70 €	25 628,08 €	9				
51558	entretien autre bien (sicti-apave)	2 500,00 €	960,92 €	3 000,000 €					
156	Maintenance	1 000,00 €	499,94 €	2 000,00 €					
B231	annonces et insertions	350,00 €	370,83 €	500,00 €					
5251	déplacements			- 1					
6262	télécom	1 500,00 €	1 512,70 €	2 000,000 €			1	1	
527	sevices bancaires	30,00 €	108,00 €	500,00 €					
1283	frais de nettoyage des locaux	6 500,00 €	3 452,00 €	6 500,00 €					
284	redevances service rendus	1 000,00 €	809,21 €	1 500,00 €					
33513	autres impóts locaux		2 018,00 €	3 000,00 €					
537	autres impóts	3 500,00 €	579,81 €	4 000,00 €					
5817				165,79 €					
Viremen	nt à la section investissement	3 000,00 €		30 371,92 €					
(900)	Total	60 975,06 €	23 307,84 €	102 303,80 €		Total	60 975,06 €	51 008,30 €	102 303,80

Dépenses d'investissement	Voté 2023	Résileé 2023	Proposé 2024	Recettes d'investissement	Voté 2023	Réalisé 2023	Proposé 2024
Report			2 371,92 €				
21351 Chaudière			22 000.00 €	2000		- 3	
21848 Mobilier divers			7 371,92 €	# 1 TO THE RESERVE OF THE PERSON OF THE PERS	SOUTH IN		400-1100-1
21848 Tables exteneur	1 500,00 €	2 371,92 €		Virement à la section	3 000,00 €	0,00 €	30 371,92 €
2188 Table de Ping-Pong	1 500.00 €	0,00 €	1 000,00 €	1068 Affectation du résultat	0	0,00 €	2 371,92 €
Total dépenses d'investissement	3 000,00 €	2 371,92 €	32 743,84 €	Total recettes d'investissement	0,00 €	0,00 €	32 743.84 6

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux des contributions et produits afférents

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, 12 voix pour s'étant manifestées, Madame le maire n'ayant pas pris part au vote, APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 du gîte de Bacourey de la commune de BERNOS-BEAULAC.

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2. AFFECTATION DES RESULTATS GITE DE BACOUREY

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat pour le Gîte. Le conseil municipal est informé des différents soldes.

Reports:

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 0.00 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 25 975.06 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : -2 371.92 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 27 700.66 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 0.00 € En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 2 371.92 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068): 2 371.92 €

Ligne 002:

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002): 51 303.80 €

10 votes pour, 3 abstentions

3. BUGET PRIMITIF 2024

Le budget primitif 2024 est présenté en parallèle du compte administratif 2023

Assainissment oité istòles ures d'entration ure petit équipement	5 000,00 € 5 000,00 € 5 000,00 €	4 504,08 € 344,51 €	7 138.01 € 1 500,00 €	762	Excédents reportés	25 975,06 €		51 303,80 €
istibles ures d'entration	500,00 €	344,51 €						51 303,80 €
ures d'entretion	500,00 €	344,51 €		742				
			1 500,00 €	Pren.				
ure petit équipement	8,000,00.4			104	revenus immeuble	35 000,00 €	51 007 32 €	51 000,00 €
	0.000000.0	285,54 €	8 000,000 €	75888	Autres produits		098 €	
tion de service	5 000,00 €	4 706,42 €	6 500,00 €					
ens de terrains	195,06 €	. €				1 1		
ents publics	22 300,00 €	3 155,70 €	25 528,08 €					
en autre bien pave)	2 500,00 €	960,92 €	3 000,00 €					
nance	1 000,00 €	499,94 €	2 000,00 €					
ces et insertions ements	350,00 €	370,83 €	500,00 €					
m	1 500,00 €	1 512,70 €	2 000,00 €					
e bancaires	30,00 €	108,00 €	500,00 €					
e nettoyage des locaux	6 500,00 €	3 452,00 €	6 500,00 €					
inces service rendus	1 000,000 €	809.21 €	1 500,00 €					
impôts locaux		2 018,00 €	3 000,00 €					
impóts	3 500,00 €	579,81 €	4 000,00 €			1		
			165,79 €					
ection investissement	3 000,00 €		30 371,92 €					
Total	ED 975 08 #	23 307 64 €	102 303 80 €		Total	60 975 06 f	51 008.30 C	102 303 80 6
	nts publics en autre bien pave	nts publics en autre bien pave) nance ces et insertions ements m	natice publics 22 300,00 € 3 155,70 € en autre bien 2 500,00 € pave) nance 1 000,00 € 499,94 € 370,83 € ements 350,00 € 1512,70 € 168,00 € e nettoyage des locaux 6 500,00 € 168,00 € e nettoyage des locaux 1 000,00 € impots locaux mpots 3 500,00 € 579,81 € extion investissement 3 000,00 €	natare bien 2500,00 € 3 155,70 € 25 628,08 € en autre bien 2500,00 € 960,92 € 3 000,00 € parei] nance 1 000,00 € 499,94 € 2 000,00 € ces et insertions 350,00 € 370,83 € 500,00 € ements n 1 500,00 € 1 512,70 € 2 000,00 € s bancaires 30,00 € 108,00 € 500,00 € e nettoyage des locaux 6 500,00 € 108,00 € 500,00 € enettoyage des locaux 1 000,00 € 309,21 € 1 500,00 € impóts locaux mpóts 3 500,00 € 579,81 € 4 000,00 € 165,79 € etiton investissement 3 000,00 € 30 371,92 €	natare bien 2 500,00 € 3 155,70 € 25 628,08 € en autre bien 2 500,00 € 960,92 € 3 000,00 € parei) nance 1 000,00 € 499,94 € 2 000,00 € ces et insertions 350,00 € 370,83 € 500,00 € ements 1 500,00 € 1 512,70 € 2 000,00 € en ettoyage des locaux: 6 500,00 € 100,00 € 500,00 € ences service rendus 1 000,00 € 3452,00 € 6 500,00 € empots 3 500,00 € 2018,00 € 3 000,00 € empots 3 500,00 € 579,81 € 4 000,00 € 165,79 € ention investissement 3 000,00 € 30 371,92 €	natare bien 2500,00 € 3 155,70 € 25 628,08 € 2 500,00 € 960,92 € 3 000,00 € 2 500,00 € 3 500,00 €	natare bien 2 500,00 € 3 155,70 € 25 628,08 € en autre bien 2 500,00 € 960,92 € 3 000,00 € parei) nance 1 000,00 € 499,94 € 2 000,00 € 500,00 € 500,00 € 1 512,70 € 1 500,00 € 1 512,70 € 1 500,00 € 1 512,70 € 1 500,00 € 1 512,70 € 1 500,00	natare bien 2 500,00 € 960,92 € 3 000,00 € pare) nance 1 000,00 € 499,94 € 2 000,00 € pare) nance 1 500,00 € 370,83 € 500,00 € pare mance 1 500,00 € 1 512,70 € 2 000,00 € pare s bancaires 30,00 € 1 512,70 € 2 000,00 € pare s bancaires 30,00 € 1 542,70 € 2 000,00 € pare s bancaires 30,00 € 1 542,70 € 500,00 € pare s bancaires 30,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 30,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 30,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 30,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 500,00 € 1 500,00 € pare s bancaires 300,00 € 1 512,70 € 1 512,70 € 1

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte le budget primitif 2024 par 13 voix pour.

2 371,92 €

2 371,92 6

7371,92 €

Virement à la section

1068 Alfoctation du résulta

Total recettes d'investissement

3 000,00 (

0,00 (

30 371,92 €

32 743.84 €

POINT 3 - VOTE CFU 2023 - LOTISSEMENT

21848 Mobilier divers

21848 Tables extériour

2188 Table de Ping-Pong

Le tableau suivant fait état du compte financier unique du lotissement .

1 500,00 €

	FONCTION	NEMENT	INVESTIS	SEMENT	ENSEMBLE		
	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	
Résultats reportés		14 105,17 €	17 271,43 €	- €	17 271,43 €	14 105,17 €	
Opérations de l'exercice	17 271,43 €	- €		17 271,43 €	17 271,43 €	17 271,43 (
Totaux	17 271,43 €	14 105,17 €	17 271,43 €	17 271,43 €	34 542,86 €	31 376,60 (
Résultat de clôture	3 166,26 €		- €	- €	3 166,26 €	- (
Restes à réaliser				- €	- €	- (
TOTAUX CUMULES	17 271,43 €	14 105,17 €	17 271,43 €	17 271,43 €	34 542,86 €	31 376,60	
Résultats définitifs	3 166,26 €	- €	- e	- €	3 166,26 €	-	

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux des contributions et produits afférents

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, 12 voix pour s'étant manifestées, Madame le maire n'ayant pas pris part au vote, APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 du lotissement de la commune de BERNOS-BEAULAC.

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

POINT 4 - COMMUNE

1. VOTE TAUX D'IMPOSITION

Comme chaque année, depuis l'installation du conseil municipal en 2020, la commune n'a pas souhaité augmenter les taux du foncier bâti et non bâti pour l'année 2024 dans la mesure où ces taux et les bases permettant leur calcul seront très certainement augmentés par les différents organismes bénéficiaires.

2. VOTE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - SUBVENTION COOPERATIVE SCOLAIRE BERNOS-BEAULAC

Le compte rendu des entretiens effectués par des membres de la commission association a été communiqué à l'ensemble de l'assemblée. Ce compte rendu n'a fait l'objet d'aucune question.

F GALLITRE demande comment ont été faits les choix des montants. Isabelle BERNARD répond qu'un montant maximum a été défini pour les subventions. Comme chaque année, les montants des subventions tiennent compte d'un ensemble d'éléments (voir CR) dont les projets destinés à l'ensemble de la population.

Isabelle BERNARD ajoute que l'association de football a entrepris des travaux sans autorisation de la commune, et que l'association chasse souhaite faire des travaux dans les toilettes des locaux. Elle rappelle que tous travaux souhaités dans les locaux de la commune doivent avoir fait l'objet d'une demande auprès de la Mairie.

Une subvention a été décidée pour la coopérative scolaire pour un meilleur suivi des dépenses et éviter des demandes non prévues dans le budget au moment de son vote.

3. VOTE CFU 2023

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultats synthétiques et des taux des contributions et produits afférents.

Le tableau ci-dessous expose l'ensemble des soldes et résultats des différents budgets de 2023

	FONCTION	INEMENT	INVESTIS	SEMENT	ENSEMBLE		
	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	DEPENSES ou	RECETTES ou	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	
Résultats reportés		319 967,69 €	47 689,81 €		47 689,81 €	319 967,69	
pérations de l'exercice	1 046 812,59 €	1 097 946,03 €	238 799,61 €	488 501,46 €	1 285 612,20 €	1 586 447,49	
otaux	1 046 812,59 €	1 417 913,72 €	286 489,42 €	488 501,46 €	1 333 302,01 €	1 906 415,18	
Résultat de clôture		371 101,13 €		202 012,04 €		573 113,17	
lestes à réaliser			221 015,78 €	12 800,00 €	221 015,78 €	12 800,00	
OTAUX CUMULES	1 046 812,59 €	1 417 913,72 €	507 505,20 €	501 301,46 €	1 554 317,79 €	1 919 215,18	
łésultats définitifs	- 6	371 101,13 €	6 203,74 €	- €		364 897,39	

APRES EN AVOIR DELIBERE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, 9 voix pour et 3 abstentions s'étant manifestées, Madame le maire n'ayant pas pris part au vote, APPROUVE le Compte Financier Unique 2023 de BERNOS-BEAULAC

DONNE pouvoir à Mme le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4. AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats pour chaque budget.

L'excédent dégagé sur 2023 et l'excédent antérieur seront affectés en totalité en recettes de fonctionnement de 2024.

Les différents soldes sont présentés à l'assemblée :

Reports:

Pour Rappel: Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure: -47 689.81 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 319 967.69 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 249 701.85 € Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 51 133.44 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 221 015.78 € En recettes pour un montant de : 12 800.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 6 203.74 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068:

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068): 6 203.74 €

Intégration budget Lotissement :

Déficit de la section Fonctionnement : 3166.26€

Ligne 002:

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002): 361 731.13 €

Le résultat d'investissement total étant déficitaire pour la somme de 6203,74 €, il y aura nécessité de le couvrir.

5. VOTE BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Le budget primitif de fonctionnement et d'investissement est présenté à l'assemblée à partir des tableaux fournis dans la convocation.

F. GALLITRE demande pour quelle raison le montant de la ligne 615221 est si important. P. BERNARD lui répond qu'il s'agit du compte d'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte le budget primitif 2024 par 10 voix pour, 3 contre

6. VOTE TAUX DE FONGIBILITE

Le référentiel budgétaire et comptable M57 introduit dans ses dispositions la possibilité pour le Conseil Municipal de déléguer au Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Cette fongibilité des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote du budget, de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

Ce taux est identique à celui voté en 2023.

1. VOTE BUDGET PRIMITIF 2024

Jacqueline LARTIGUE rappelle les objectifs du projet de réhabilitation des terrains situés dans la zone artisanale de BOULISSE.

Ces terrains étaient laissés à l'abandon et envahis par la végétation. Une réhabilitation a été engagée pour vendre ces terrains à des entreprises avec l'aide d'un conseiller de la communauté de commune du Bazadais.

Avec la vente des terrains du lotissement et celle de BOULISSE, cette opération est quasi équilibrée et n'endettera pas la commune.

P. BERNARD explique que ce budget a été construit avec Mme DESCHAMPS, conseillère aux décideurs locaux du Trésor Public.

BUDGET ZAC BOULISSE 2024

Fonctionnement Dépenses		Fonctionnement Recettes		Invesissement C	épenses	Investissement Recettes	
Chap 042 op ordre 71355 605	75 000,00 € 134 500,00 €			Chan Oath an oader 2005		Chap 040 op ordre 3555 Avance commune 16876	75 000,00 150 000,00
6015 Terrain à aménager 6045 frais géomètre	6 500,00 €	7015 Vente terrains Chap 042 op ordre 7135	75 000,00 € 150 000,00 €		75 000,00 €	paramete commune 10070	130 000,00
	225 000,00 €		225 000,00 C		225 000,00 €		225 000,00
					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		

TOTAL DEPENSES = 225 000

TOTAL RECETTES = 225000

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents adopte le budget primitif 2024 par 10 voix pour, 3 contre.

POINT 6 - CREATION D'UN POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF 35/35E

Création d'un poste d'administratif pour Julie GOURINAL.

Jacqueline LARTIGUE rappelle les contraintes organisationnelles apparues liées au départ de Coralie au 31 décembre 2023. L'organisation et les tâches de la commune ont été redistribuées et Julie a démontré sa capacité à prendre en charge efficacement celles qui lui ont été données. Un nouveau poste doit être créé pour l'embauche de Julie, celui de Coralie ne pouvant pas être supprimé administrativement dans l'immédiat.

POINT 7 - PARTICIPATION HONORAIRES COLLECTIF GPSO

Jacqueline LARTIGUE fait le point sur le recours de l'enquête publique de la LGV et de la taxe votée par la région.

Jacqueline LARTIGUE demande le vote d'une subvention de 500 euros pour participer au financement des honoraires de l'avocat qui interviendra auprès du conseil constitutionnel.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve la proposition de Madame Le Maire.

POINT 8 – QUESTIONS DIVERSES

Elections 9 juin 2024 - Jacqueline LARTIGUE fait la répartition des horaires en fonction des disponibilités de chacun.

Plan de Sauvegarde Communal – L'affectation des rôles sera faite lors d'une autre réunion. Jacqueline ferra parvenir aux conseillers le scan du document

Jacqueline Lartigue aborde un problème de voisinage qui date de très longtemps. Elle demande ce qu'elle peut faire pour résoudre ce problème. L'unanimité des conseillers répond que le Maire ne peut rien faire et que le problème doit remonter au conciliateur, puis au tribunal si la conciliation ne fonctionne pas. Il s'agit d'un problème d'ordre privé entre deux habitants de la commune.

Fin de la réunion à 22h31